



POUR UN MANDAT MUNICIPAL FAVORABLE À LA BIODIVERSITÉ, À L'EAU ET AU CLIMAT

Les propositions d'Indre Nature pour les six années à venir

Les élections municipales de 2026 constituent un moment démocratique important pour les communes de l'Indre et les habitant.es qui y vivent. À l'échelle locale, les décisions prises par les équipes municipales influencent directement le cadre de vie, la préservation des ressources naturelles, la cohésion sociale et l'adaptation des territoires aux changements climatiques.

Dans ce contexte, Indre Nature a élaboré une série de propositions concrètes, à destination des futur-es élu-es municipaux.ales et intercommunaux.ales, mais aussi à l'ensemble des habitant.es, afin d'intégrer pleinement les enjeux de biodiversité et d'environnement dans les politiques locales.

Pourquoi cette démarche ?

Les communes et communautés de communes disposent de compétences et de leviers d'action essentiels en matière d'urbanisme, de gestion des espaces publics, de bâtiments communaux, de restauration collective, de mobilité, de gestion de l'eau ou encore de soutien à la vie associative.

À travers cette démarche, Indre Nature souhaite :

- accompagner les collectivités dans leurs choix pour le prochain mandat ;
- proposer des actions concrètes, adaptées aux compétences municipales et intercommunales ;
- contribuer à la préservation du patrimoine naturel et des ressources de l'Indre ;
- améliorer durablement le cadre de vie et le bien-être des habitant.es.

À qui s'adressent ces propositions ?

Cette démarche est non partisane et s'adresse à toutes les futures équipes municipales, quelles que soient leur sensibilité.

Les propositions peuvent être partagées et mises en œuvre à tout moment du mandat : il n'est jamais trop tard pour agir ! Elles peuvent notamment nourrir les réflexions et les programmes des candidat.es aux élections municipales.

Où retrouver ces propositions ?

Un dossier a été envoyé à toutes les mairies du département de l'Indre afin de le rendre accessible aux futur.es élu.es.

Le dossier complet, ainsi qu'une fiche de synthèse est disponible sur le site d'Indre Nature, le rendant ainsi accessible à toute la population comme aux candidat.e-s aux élections municipales.

Le lien : <https://www.indrenature.net/municipales-2026-les-propositions-d-indre-nature>

Contact Presse :

Lorraine Chavialle - Chargée de communication
lorraine.chavialle@indrenature.net / 06 86 02 92 79



6 PRIORITÉS POUR UN MANDAT MUNICIPAL

Favorable à la biodiversité dans l'Indre



Propositions d'actions à destination des futur·es élu·es municipaux·ales – Élections 2026



Agir pour le climat et la transition énergétique

- Favoriser la neutralité thermique du bâti neuf ou rénové
- Limiter l'évaporation des masses d'eau
- Développer la végétalisation pour créer des îlots de fraîcheur
- Favoriser les mobilités douces, les transports en commun et le covoiturage
- Préserver et développer les espaces arborés, boisés et bocagers
- Favoriser la production d'énergie renouvelable en respectant la biodiversité



Préserver durablement la ressource en eau

- Protéger la qualité de la ressource en eau et prévenir les pollutions
- Favoriser l'infiltration de l'eau dans les sols et limiter le ruissellement
- Préserver les zones d'expansion des crues et les zones humides
- Lutter contre les pertes et le gaspillage d'eau
- Encourager la réduction des consommations, notamment en période estivale
- Prévenir les pollutions par l'assainissement des eaux usées



Protéger les milieux naturels, la faune et la flore

- Connaître, protéger et étendre les espaces naturels remarquables
- Développer la végétalisation avec des espèces indigènes
- Offrir et protéger des gîtes pour la faune sauvage
- Favoriser la biodiversité dans les chemins, les espaces verts et les délaissés communaux
- Protéger les zones humides et les milieux aquatiques,
- Éduquer et sensibiliser la population à la nature
- Prendre en compte la nature dans tous les projets de construction ou industriels



Réduire les déchets et les pollutions

- Respecter et faire respecter la législation sur les pesticides
- Lutter contre le brûlage des végétaux et déchets verts
- Réduire au maximum les déchets
- Favoriser le recyclage et l'économie circulaire
- Développer le compostage des déchets organiques
- Lutter contre les décharges sauvages
- Réduire la pollution lumineuse nocturne



Favoriser une alimentation saine et locale

- Distribuer une alimentation saine et locale dans les repas collectifs
- Favoriser la création de jardins partagés
- Favoriser l'installation de jeunes agriculteurs en maraîchage



Renforcer la cohésion sociale et les dynamiques de territoire

- Préserver les subventions au milieu associatif et le soutenir
- Soutenir le projet de Parc Naturel Régional du bocage sud Berry (pour les communes concernées)

Ces propositions peuvent être mises en œuvre à l'échelle de chaque commune, selon ses compétences et ses moyens.